

# LISTE DES MEMBRES DE L'ENSEMBLE

Nom de l'ensemble : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

Directeur musical : \_\_\_\_\_ Nombre de membres : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

- Écrivez en **lettres majuscules**.
- Dans la grille ci-dessous, pour chaque membre de l'ensemble, **inscrivez** les renseignements suivants : âge, instrument ou voix. De plus, indiquez (par un crochet) la classe dans laquelle chacun serait admissible individuellement. Vous pouvez ajouter une feuille au besoin. Attention : **pour les ensembles de la classe Interlude, il n'est pas nécessaire d'inscrire les âges des concurrents de 19 ans et plus.**

Nom de chaque membre	Âge	Instrument ou voix	Picc.	Prél.	Sch.	Int.	Pizz.	Brio	Virt.
1.									
2.									
3.									
4.									
5.									
6.									
7.									
8.									
9.									
10.									
11.									
12.									
13.									
14.									
15.									
16.									
17.									
18.									
19.									
20.									
21.									
22.									

- Notez bien : un ensemble doit être formé de plus de 50 % de membres admissibles dans la classe où il est inscrit (les règles relatives aux classes et à la formation des ensembles se trouvent au point 2.3 du *Prospectus*).
- Effectuez le calcul du pourcentage des membres admissibles dans la classe où l'ensemble est inscrit.  
 Nombre de membres admissibles \_\_\_\_\_ divisé par nombre total de membres \_\_\_\_\_ multiplié par 100 = \_\_\_\_\_ %
- Écrivez le nom du soliste qui joue ou chante avec votre ensemble, s'il y a lieu. **Le soliste doit être admissible dans la classe où l'ensemble est inscrit** (voir le point 2.3.1 du *Prospectus*).

Soliste : \_\_\_\_\_